



**DEC105040DR16**

**Décision portant cessation d'activité  
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité  
dans une entité du C.N.R.S.**

- Vu** la décision n° DEC 07-0008 DR16 du 02/02/2007 nommant Sandrine CLEMENTE agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO);
- Vu** son départ en détachement du Service du Partenariat et de la Valorisation de la Délégation Paris Michel Ange.

**DECIDE**

Il est mis fin à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2009** aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Sandrine CLEMENTE, au sein de la Délégation Paris Michel Ange - DR16.

Un extrait de cette décision sera publié au Bulletin officiel du Centre National de la Recherche Scientifique.

Fait à Paris le 29 octobre 2010

Gilles SENTISE  
Délégué Régional Paris Michel-Ange